

Programme d'activités de l'AISCCUF 2008-2010

**par M. Philippe Séguin,
Premier président de la Cour des comptes, France
Secrétaire général de l'AISCCUF**

Monsieur le Président
Mes chers collègues

Nos statuts prévoient que l'Assemblée générale détermine le programme de l'association pour les 3 années suivantes. Compte tenu des orientations fixées par notre précédente assemblée générale, de la stratégie définie par le président au cours de ces 3 années passées et des actions déjà engagées, j'ai l'honneur de vous proposer les axes d'activité suivants.

1- Développer nos échanges en réseau

Le réseau internet nous offre des opportunités très intéressantes pour développer nos relations et faciliter nos échanges. Notre action se développera dans ce domaine selon 2 axes :

- le développement du site internet de l'association
- le renforcement des moyens de nos institutions pour faciliter l'usage d'internet

1-1 Développer le site internet de l'association

Le site qui va ouvrir dans quelques semaines n'est que l'ébauche de l'outil que nous souhaitons mettre en place au service de nos échanges professionnels. Il nous reste encore beaucoup d'informations à y entrer. La Cour française, en tant que secrétaire général de l'AISCCUF, aura en charge la gestion du site. Toutes les informations qui nous seront communiquées seront intégrées, après validation, dans le site. Mais chaque pays pourra mettre lui-même en ligne des informations dans la rubrique « actualités ». Ce dispositif suppose donc que chacun d'entre nous s'attache à fournir l'information la plus complète et la plus à jour possible pour alimenter les différentes rubriques du site.

Ces rubriques sont au nombre de 4, ainsi que la démonstration vous en a été faite tout à l'heure :

- la rubrique 1 « AISCCUF : statuts et activités » concerne la vie de l'association : c'est donc aux membres du bureau, et au secrétaire général en particulier, de mettre à jour cet espace
- la rubrique 2 « Modèles et pratiques du contrôle » est destinée à informer le grand public sur les caractéristiques et l'activité de nos institutions
- la rubrique 3 « les institutions membres » donne des informations sur les institutions de chaque pays

Toutes deux ont vocation à s'étoffer avec les informations que chacun d'entre vous nous fournira.

- il en est de même pour la rubrique 4 « Métiers et méthodes », mais cette dernière rubrique est d'accès réservé aux membres. Elle a donc vocation à devenir une « boîte à outils » à l'usage de nos magistrats et de nos auditeurs, offrant des guides méthodologiques et des documents professionnels utiles pour le contrôle.

La direction des relations internationales de la Cour, chargée de la gestion du site, travaillera en relation avec les correspondants que vous lui avez désignés pour alimenter ces différentes rubriques.

1-2 Soutenir le développement et l'extension de notre réseau

Le projet que nous avons soumis au Fonds francophone des inforoutes a été accepté. Le financement de 72 000 € obtenu a plusieurs destinations :

- aider les institutions qui ne disposent pas encore d'un site internet, à en installer un : achat d'ordinateurs, souscription d'un abonnement, formation des webmasters. 6 ISC sont concernées par ce projet : Bénin, Côte d'Ivoire, Haïti, Madagascar, Mali, Tchad ;
- former les webmasters des autres institutions pour qu'ils puissent concourir au développement du site. Une dizaine d'institutions seraient concernées.

Pour la mise en œuvre de ce projet, qui comprendra plusieurs sessions de formation à Paris et à Tunis, les Cours des comptes du Maroc et de Tunisie ont accepté de seconder la France. Nous aurons en effet besoin de nous appuyer sur les compétences de magistrats capables d'identifier et de sélectionner les documents les plus utiles à l'information de leurs collègues : jurisprudence, guides méthodologiques, supports de formation, etc. Ainsi notre site pourra-t-il devenir à la fois une base de connaissance et un lieu d'échanges professionnels, ainsi qu'une vitrine de notre activité et de nos institutions pour le grand public.

Ce projet se développera en 2008 et 2009, et nous rendrons compte de son avancement et de ses résultats à l'OIF.

2- L'activité de séminaires

Il convient de poursuivre notre activité traditionnelle de tenue de séminaires de formation, qui attirent toujours beaucoup de participants et recueillent un taux de satisfaction élevé. Le prochain pourrait se tenir en Mauritanie à l'automne 2008, grâce à un soutien que l'OIF a bien voulu nous promettre. Nous avons déjà tenu un séminaire à Nouakchott, en 2000.

Le thème de cette rencontre n'est pas encore arrêté, mais je compte sur le président Sow Adama Samba et sur vous tous, mes chers collègues, pour définir un sujet qui intéresse toutes nos institutions.

3- La participation aux travaux de l'OIF

Ainsi que nous l'avons fait en 2006, pour rendre compte des changements institutionnels dans nos institutions et des modalités de notre indépendance, nous répondrons cette année de nouveau aux demandes d'information de l'OIF. Cette enquête menée auprès des institutions du réseau de la francophonie s'inscrit dans le cadre du dispositif d'observation et d'évaluation des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone, prévu par le chapitre 5 de la Déclaration de Bamako. Il s'agira cette année de rendre compte de la mise en œuvre effective des principes de transparence et de sincérité.

4- Les autres actions

Ces orientations, déjà engagées, n'épuisent pas toute la gamme des activités que l'AISCCUF pourra mettre en œuvre au cours des prochaines années. Bien des suggestions évoquées lors de notre dernière assemblée générale n'ont pas (ou peu) été mises en œuvre (organisation de séminaires régionaux, réalisation de travaux de contrôle communs ou parallèles, développement de la vidéoconférence, création de groupes d'experts, diffusion des normes

comptables et d'audit). Seule la création de jumelages entre organismes de contrôle à compétence régionale, est déjà très engagée entre la France, le Maroc, la Tunisie et l'Algérie.

Nous pouvons donc enrichir encore le programme d'activités que je viens de vous présenter. Je compte sur les propositions que vous ne manquerez pas de faire au cours de notre assemblée générale. Je vous propose d'aller plus loin encore et d'adresser un questionnaire à tous nos membres, pour recueillir vos suggestions et identifier les thèmes d'action qui vous paraissent utiles. Ce questionnaire, que je proposerai à notre nouveau bureau le plus tôt possible, pourrait vous être adressé au cours du premier trimestre 2008.

Je vous remercie de votre attention.